

France Relance soutient les associations de solidarité pour mieux accompagner les publics les plus précaires

Les associations de lutte contre la pauvreté jouent un rôle essentiel dans l'aide aux foyers en difficulté, d'autant plus dans le contexte de la crise sanitaire. Parole donnée à trois structures montpelliéraines qui bénéficient de fonds dans le cadre de France Relance...



> Soutien aux familles : Association pour la prévention au service de la parentalité et pour l'accompagnement en réseau, pour tous (L'APPART)

"Notre association propose notamment le dispositif "Les Pâtes au Beurre", créé à Nantes en 1999 par la psychanalyste Sophie Marinopoulos. Les 44 000 € perçus au titre de France Relance permettront à une équipe de psychologues d'accueillir les familles, quel que soit l'âge de leurs enfants, gratuitement et sans rendez-vous, et de recevoir les parents, avec ou sans leurs enfants, pour évoquer les sujets relatifs aux relations familiales."

Blanche Frémont Marinopoulos, présidente



> Insertion sociale et professionnelle : Mission locale des jeunes de Montpellier Méditerranée Métropole

"Le projet qui bénéficiera de 96 000 € au titre de France Relance est né d'un constat : une précarité accrue chez les 16-25 ans encore plus mise en évidence avec la crise sanitaire. Il comprend le lancement d'une réflexion sur des problématiques sanitaires et sociales via le réseau des professionnels œuvrant au niveau des déterminants de santé, ainsi que la création de permanences santé dans la plupart des antennes territoriales pour aller au-devant des besoins des jeunes."

Abder Aboutman, directeur opérationnel

> Accès aux droits : Planning Familial 34

"Grâce aux 160 000 € issus du plan France Relance, nous mènerons, en partenariat avec une trentaine d'associations, des animations alliant l'accès à des produits d'hygiène menstruelle et une sensibilisation à la



santé sexuelle. La précarité menstruelle est un enjeu de santé publique. Il faut assurer l'égalité d'accès aux soins et lever les tabous sur les règles. Nous formerons aussi des professionnels de terrain en contact avec des femmes en situation de précarité."

Carine Favier, responsable



Le plan France Relance inclut un fonds de soutien de **100 M€ sur 2 ans** en direction des associations de lutte contre la pauvreté.